

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
DU SECTEUR DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE ET JARNISY

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 29 JUIN 2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N°15/2022

OBJET : Rapport d'activités 2021

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-neuf juin à dix-huit heures trente, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy, s'est réuni à la Maison du temps libre à DONCOURT LES CONFLANS, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour. La convocation a été transmise le 23 juin 2022.

Présents :

Mmes POUVREAU, CROUTSCH, LIENARD, PRIEUX, BOULIER, BARILLET, BURKI, KOCKEISEN, THUILLIEZ, HIRTZBERGER, HARING,
Mrs ZAMPETTI, MILANO, MOLINERIS, NORROY, FRANTZ, AISSAOUI, GRIVEL, VACCANI, MAGNOLINI, METZINGER, CROCENZO, LINTZ, CARDAIRE, BECQUER, NEZ, TOMC, DIETSCH, HIRSCH, MUSIOL, BARTH, POIROT

Représentés par un pouvoir :

M. CORNILLE par Mme HARING
Mme BERTOLINO FALCONETTI par M. MOLINERIS
M. LIEVAIN par M. FRANTZ
M. BERNARD par M. METZINGER
Mme BLETTNER par M. FRANTZ
Mme ZAIM par M. AISSAOUI
M. FERRARELLI par M. GRIVEL
M. NOCCHI par M. NORROY
M. POGGIOLINI par Mme HIRTZBERGER
M. BESSEJERARI par Mme PRIEUX
M. ANDRE par Mme PRIEUX

Représentés par un suppléant :

Mme CHALLINE par Mme PIECHOCKI
M. L'HERBEIL par Mme GALLET

Excusés :

Mme DESENCLOS - Mrs SCHAACK, ANTCZAK, NEUBERT, KEFF

Absents :

Mmes PASQUINI, PORCO GALLINA - Mrs BURLERAUX, SCHMITT, BERG, DEMANGE, BENALOUACHE, DURAND, GENCO, PASQUER, JODEL, FALZI, ZIMMERMANN, DIDIER, MENGHI, SCHWARTZ

Président de séance : Alain FRANTZ

Secrétaire de séance : Mme BURKI



29, rue Gustave Eiffel
BP 80116 - 54800 JARNY



Tél.
03 82 20 22 00



Fax
03 82 20 87 70



Email
communication@sirtom.fr



Internet
www.sirtom.fr

Le Comité Syndical,

- Conformément à la loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement
- Considérant le Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
- Considérant le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de gestion des déchets,
- Considérant le rapport d'activités du SIRTOM pour l'année 2021 présenté dans le détail en séance par le Président.

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité moins une abstention

APPROUVE le rapport d'activités du SIRTOM au titre de l'année 2021.

Nombre de délégués

En exercice : 66
Présents : 32
Représentés : 13
Absents : 21
Votants : 45
Vote Pour : 44
Vote Contre : 0
Abstention : 1

**Fait et délibéré en séance
les dits jour, mois et an.**

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Alain FRANTZ

